

FILLON	MACRON	VALLS	HAMON	JADOT (PAS DE PROGRAMME PUBLIÉ)	MELANCHON	LE PEN
<p>Partenariat dans le cadre de son plan de lutte contre la pauvreté : « C'est avec le tissu associatif et ses milliers de volontaires, avec les travailleurs sociaux, avec tous les professionnels du terrain que les pouvoirs publics devront coopérer étroitement afin que la solidarité nationale exerce pleinement sa fonction de bouclier social et de filet de sécurité des habitants de notre pays face à tous les chocs économiques et sociaux. » (extrait d'une Lettre aux associations caritatives 08/11/16)</p> <p>Objectif d'amener le ratio dépenses publiques sur PIB à 50 % en fin de quinquennat contre 57 % aujourd'hui. Se traduit par un objectif de réduction du nombre de fonctionnaires jusqu'à 500 000 postes du nombre de fonctionnaires calqué sur l'exemple anglo-saxon (500 000 postes supprimés entre 2009 et 2013).</p> <p>Réduction du nombre de collectivités locales (le département serait a priori supprimé sans que cela soit clair) et baisse de la dotation de l'État.</p>	<p>Souhait de supprimer certains départements dans les zones les plus urbanisées et structurées par des métropoles.</p> <p>Volonté de définir l'espace des responsabilités entre État et associations : « Les associations doivent prendre une place plus importante, comme elles le font déjà dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'action sociale, l'intégration. Les citoyens eux-mêmes doivent désormais être considérés davantage comme des acteurs des politiques publiques que comme des administrés. »</p> <p>(Extrait du livre « Révolution »)</p>	<p>Place des corps intermédiaires : Révise l'idée que les corps intermédiaires (associations, syndicats...) puissent être écartés, considérés simplement comme des entraves à un changement nécessaire, alors qu'ils sont des « appuis indispensables pour construire le changement. »</p> <p>Souhait que le monde associatif puisse continuer à tenir son rôle. « Il est un acteur central de notre économie, il tient une place essentielle dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Le monde associatif est aussi une composante essentielle de « l'esprit français » : s'engager, se mobiliser, inventer, sans contrôle direct de l'État. »</p> <p>(Projet pour la France).</p>	<p>Inscription dans la Constitution d'un 49.3 citoyen : il permettra à 1 % du corps électoral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'imposer au Parlement d'examiner une proposition de loi proposée par les citoyens (droit d'initiative citoyenne) - De suspendre l'application d'une loi adoptée par le Parlement pour que celle-ci soit soumise à référendum (référendum d'initiative citoyenne). <p>Possibilité donnée aux citoyens d'écrire la loi de manière collaborative par l'écriture d'« amendements citoyens » sur le modèle du projet de loi pour une République numérique.</p> <p>Participation des citoyens à la répartition du budget : Possibilité pour les citoyens de décider de l'utilisation d'une partie du budget de l'État (jusqu'à 5 milliards d'euros) pour des grands projets.</p> <p>Un Sénat citoyen et représentatif de la société civile : réforme du Sénat pour y introduire un collège citoyen, un collège des territoires avec des élus et un collège des forces vives avec des représentants de la société civile.</p> <p>Projet de création de Fabriques de culture, lieux artistiques pluridisciplinaires, avec une gestion partagée et participative. « Les Maisons de la Culture de Malraux et les Maisons des Jeunes et de la Culture sont aujourd'hui fortement précarisées. Ce nouveau modèle de lieu culturel portera des projets artistiques en co-construction entre pouvoirs publics, secteur culturel, associations et fondations. »</p> <p>(Site de campagne)</p>		<p>Instaurer le référendum d'initiative citoyenne et le droit des citoyens de proposer une loi.</p> <p>(« L'avenir en commun »)</p> <p>Définir de nouveaux indicateurs de richesse : objectifs et critères de bien vivre et de progrès humain.</p> <p>(Extrait de son livre « L'avenir en commun »)</p>	<p>État fort, garant des services publics</p> <p>Possibilité de s'appuyer sur le bilan des villes FN en matière de vie associative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Municipalités FN défavorables à la vie associative : pratiques de censure, de discriminations, de coupures budgétaires, de sélection d'associations - Baisse drastique de subventions - Tendance au soutien des associations culturelles identitaires
<p>Pas de volonté affichée de rendre le service civique obligatoire : voit dans les résurgences militaires de ses concurrents « une utopie ».</p> <p>Ciblage électoral vers les + de 50 ans : Volonté de faire de l'aide aux personnes âgées une priorité de l'engagement de service civique (étendu pour cette action spécifique au plus de 25 ans) et définir une forme souple de volontariat associatif pour aider les personnes âgées dans leur quotidien.</p> <p>Volonté d'élargir les heures d'ouverture des établissements culturels en y consacrant les moyens nécessaires, en développant le bénévolat qui est un élément essentiel de l'action culturelle en milieu rural et « ruralain » et en mettant à contribution les ressources constituées par les jeunes ayant opté pour un service civique culturel.</p> <p>(Fillon2017.org)</p>	<p>Sur le service civique</p> <p>Ne s'est pas exprimé sur le sujet du service civique. Rapport Dombre-coste remis au Ministre E. Macron en juillet 2015 proposant un service civique entrepreneurial.</p> <p>Soutenir les associations :</p> <p>« Les français ne veulent pas subir. Ils veulent s'engager ; ils s'engagent déjà et de plus en plus. Il faut donc mieux les considérer, mieux les accompagner car ce sont eux nos héros d'aujourd'hui et de chaque jour. Ils sont nos héros parce que des actions essentielles sont portées par nombre d'entre eux... Les millions de Français qui s'impliquent dans nos associations, les 200 000 pompiers volontaires qui s'engagent... la volonté de servir est là, dans les entreprises, dans les associations, dans les ONG, dans les syndicats... La puissance publique doit continuer de les soutenir pour faire rectifier cette énergie. Elle doit les accompagner, leur donner plus de souplesse, leur faire confiance. Cet engagement partout est le dernier maillon de la chaîne de l'action ».</p> <p>(Extrait du livre « Révolution »)</p>	<p>Service civique obligatoire de 6 mois (« la citoyenneté s'apprend ») : il pourra prendre des formes diverses, adaptées à une société ouverte sur le monde, sur les langues, mais l'objectif sera commun : « apprendre à vivre ensemble, se mettre sur le chemin de la citoyenneté, mettre un pied à l'étrier pour le monde du travail, donner à chaque jeune une expérience valorisable, des responsabilités, l'accès à des dispositifs d'autonomie. »</p> <p>Faire en sorte que, sans aucun coût pour l'État, ceux qui assurent un service civique ou participent à la réserve citoyenne puissent bénéficier de dispenses du niveau de diplôme pour passer des concours administratifs en lien avec leur engagement. Le sentiment qu'il n'y a plus de reconnaissance du mérite (ou de l'engagement désintéressé pour son pays) sape le contrat social.</p>	<p>Proposition à tous les élèves des collèges et lycées de rencontrer des entrepreneurs sociaux, des dirigeants ou des bénévoles associatifs et de faire un service civique au cours de leur cursus.</p> <p>Validation du premier semestre de l'université avec l'expérience d'un service civique ou d'une expérience longue de bénévolat.</p> <p>Possibilité pour les jeunes de certifier leur engagement associatif afin qu'ils puissent le valoriser sur leur CV.</p> <p>Favoriser l'engagement : modalités de partage du temps de travail qui donneront du temps aux travailleurs de s'engager au service du collectif et de leur émancipation. Le Revenu Universel protégera de la précarité celles et ceux qui s'engagent.</p> <p>Inclusion du temps consacré aux engagements associatifs dans le calcul des droits à la retraite.</p> <p>(Site de campagne)</p>	<p>Service civique obligatoire de six mois</p> <p>(Le figaro Août 2016)</p>	<p>Pour la création d'un service civique citoyen : pour les femmes et pour les hommes, par conscription, proche du lieu de vie, en limitant le casernement aux fonctions qui l'exigent réellement, d'une durée totale de 9 mois, comprenant une formation militaire initiale incluant un droit à l'objection de conscience. Rémunéré au smic, affecté à des tâches d'intérêt général</p> <p>Présence sur tout le territoire y compris les outre mers, les zones rurales et les quartiers populaires,</p> <p>Comprenant un bilan de santé, une évaluation des capacités d'écriture, de lecture et de calcul avec leur éventuelle mise à niveau, la formation gratuite à la conduite et le passage de l'examen du permis de conduire</p> <p>Amnistier les militants associatifs condamnés pour faits de luttes sociales, écologiques, ou pour la défense des libertés, protéger les lanceurs d'alerte et investir les salariés d'une mission d'alerte sociale et environnementale.</p> <p>(Extrait de son livre « L'avenir en commun »)</p>	<p>Service civique de défense obligatoire : de 3 mois – un mois de formation générale citoyenne – puis intégration garde nationale ou sécurité civile. Même indemnité que le service civique, appelés en uniforme.</p> <p>(Prise de parole de M. Maréchal)</p>

PRÉSIDENTIELLES 2017

PROPOSITIONS DES CANDIDATS SUR : DÉMOCRATIE ET VIE ASSOCIATIVE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - FISCALITÉ

FILLON

François Fillon veut réduire les dépenses publiques de 100 à 110 milliards d'euros

Suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), et donc du crédit d'impôt lié au don associé.

Baisse de la fiscalité des entreprises : annonce de 40 milliards de baisses d'impôts pour les entreprises, sous la forme de baisse de charges sociales et non de crédit d'impôt.

MACRON

Transformation du CICE en allègement de charges pérenne pour tous les types d'entreprises et suppression d'autres cotisations sociales patronales.

« Je n'oppose pas l'ESS aux autres modèles de croissance. Il faut faire en sorte, bien au contraire, qu'ils se complètent, qu'ils se nourrissent les uns les autres, qu'ils dialoguent et qu'ils conduisent des projets communs. » (Interview UDES – Avril 2015)

VALLS

Stabilité fiscale pour les entreprises avec les orientations définies pour cinq ans au début du quinquennat. Réserver aux PME une part significative de la commande publique.

Accompagnement de tous les créateurs d'entreprise qui le souhaitent et facilitation de l'accès au crédit.

Maintien du CICE

HAMON

Acte II de l'économie sociale et solidaire pour qu'elle atteigne 20% du PIB en 2025, contre 10% aujourd'hui.

Formation des enseignants sur l'ESS et promotion de la prise en compte de l'ESS par les académies et dans les programmes SES

Valoriser l'ESS dans l'attribution des marchés publics : Les agences de développement devront utiliser l'outil de la commande publique pour valoriser l'ESS dans l'attribution des marchés publics.

(Site de campagne)

JADOT (PAS DE PROGRAMME PUBLIÉ)

Plan d'investissement de 6% du PIB.

Proposition de réserver 50% des marchés publics aux PME/PMI et aux start-ups qui emploient localement.

(Présentation de son programme présidentiel - 11 janvier 2017)

MELANCHON

Généraliser l'ESS, garantir son accès au financement et aux marchés publics. (« L'avenir en commun »)

Réviser le code des marchés publics pour favoriser les entreprises de l'ESS, les produits et services écologiques, l'activité locale

Transformer les 41 milliards d'euros du pacte de responsabilité pour financer les activités socialement utiles

Encadrer le développement de l'économie collaborative pour préserver le caractère de partage et d'utilité sociale contre la privatisation.

Mener une politique de crédits bancaires en fonction de critères sociaux et écologiques.

(Extrait de son livre « L'avenir en commun »)

LE PEN

Protectionnisme économique : obligation pour l'État et les administrations de se fournir auprès des entreprises françaises.

Véritable banque publique de financement des PME/PMI sera créée pour démultiplier l'action d'OSEO.

Le crédit impôt recherche visera en priorité les PME/PMI innovantes et cessera de constituer une subvention non-justifiée aux très grands groupes qui délocalisent.

Priorité aux PME/PMI dans l'attribution des marchés publics de l'État et des collectivités locales (équivalent du Small Business Act américain)

(Site du Front national)

EMPLOI - AVENIR DU TRAVAIL

Mettre fin au système des emplois aidés qui ne fonctionne pas.

Réorientation des budgets emplois d'avenir et contrats de génération (1,4 milliards d'euros) vers l'alternance (une exonération totale de charges patronales pour toutes les entreprises qui accueillent des jeunes en alternance).

« Les contrats d'avenir, subventionnés et destinés au secteur non marchand et aux collectivités territoriales, s'apparentent de fait à des contrats de vrai-faux fonctionnaires ».

Séries de mesures pour favoriser le passage d'un statut de salarié à celui de travailleur indépendant et renforcer la protection de ce statut.

Fin des 35 heures pour les jeunes, durée légale du travail moindre après 50 ou 55 ans.

Passage d'une société des statuts à celle des sécurités individuelles : élargir le droit au chômage aux salariés qui démissionnent, notamment s'ils sont en situation de burn-out, mais également aux travailleurs indépendants et aux auto-entrepreneurs.

Négociations sociales au niveau des branches et des secteurs.

Révision de la formation professionnelle (parle de « Big bang du système de la formation professionnelle »), afin qu'elle protège les travailleurs.

Objectif d'aboutir à un système universel d'accompagnement des transitions d'un travail à l'autre.

Défense des contrats aidés dans le secteur privé mais pas dans le public.

(Document programmatique « La Révolution en Marche »)

Créer un revenu décent, issu de la fusion des minima sociaux existants, pour toutes les personnes de plus de 18 ans résidant régulièrement sur le territoire sous conditions de ressources.

Mettre en place un droit à la qualification et à la reconversion professionnelle pour tous. Donner à chacun les moyens d'évoluer, de changer de métier, d'adapter ses compétences en permanence, grâce à la formation.

Favoriser l'engagement : Sur le CPA, chacun pourra capitaliser une partie de ses droits à congés et les utiliser en cas d'événement personnel ou familial (s'occuper de ses enfants, d'un aîné, préparer sa retraite) ou pour consacrer du temps à un engagement citoyen.

Créer un statut unique pour tous les actifs (salariés, indépendants) : statut plus protecteur selon le degré de vulnérabilité des actifs, à partir du socle commun du droit du travail et de la protection sociale.

Mise en place progressive d'un revenu de base inconditionnel : (750 euros en 2020) : « L'impact du revenu universel permettrait de rendre possible la formation continue tout au long de la vie, d'accompagner un proche vieillissant ou souffrant d'un handicap, tout en restituant à l'individu sa capacité à moduler ses choix de vies avec un filet de sécurité ».

Baisse du temps de travail par un droit inconditionnel au temps partiel accompagné d'une compensation salariale, et d'inciter financièrement les entreprises à valoriser la réduction du temps de travail, mesure pouvant être notamment financée par une réaffectation du CICE. Les entreprises seront incitées à le faire selon des formes multiples (semaines de 4 jours, congé sabbatique, temps partiel). La durée légale sera maintenue à 35 h.

Création d'emplois de qualité dans l'ESS en ciblant une partie des aides actuellement réservées aux entreprises classiques sur ce secteur d'avenir.

Mettre en place un droit universel à la formation : rapprochement entre la formation continue et la formation initiale et meilleure prise en compte des certifications et qualifications obtenues à l'issue des formations.

(Site de campagne)

Proposition d'un revenu universel dès la naissance.

Souhait d'engager un débat sur la relation au travail, sur ce que va être l'évolution du marché du travail.

Volonté de favoriser la réduction du temps de travail, sur la semaine ou sur plusieurs années et de garantir à tou-te-s une protection sociale équivalente en assurant l'accès à la retraite, au chômage, à la formation et d'une manière générale à la protection sociale des travailleurs indépendants et des auto-entrepreneurs.

Remplacer les emplois d'avenir par un contrat jeune : d'une durée de 5 ans, dans le secteur non marchand et public, ouvrant droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique.

Établir le droit opposable à l'emploi avec des emplois d'intérêt général : en faisant de l'État employeur en dernier ressort : en cas de chômage de longue durée, l'État doit proposer un emploi au chômeur en lien avec sa qualification, sur une mission d'intérêt général. L'indemnisation par l'allocation-chômage se poursuit jusqu'à ce qu'un tel emploi soit proposé par l'État.

(Extrait de son livre « L'avenir en commun »)

Valorisation de l'apprentissage dans le cadre de la réforme de l'enseignement professionnel.

(Site du Front national)